

**TERRITOIRE ET DYNAMIQUES
ÉCONOMIQUES**
Rhin-Vignoble-Grand Ballon

PLAN D' ACTIONS



La synthèse de la démarche et la formalisation de marges d'initiatives

Le comité de pilotage s'est réuni pour une dernière séance de travail afin de synthétiser l'ensemble des éléments évoqués aux étapes 1, 2, 3 et 4, avant la restitution finale du 27 avril 2016.

Les différentes étapes de la démarche ont permis de recueillir les points de vue des élus municipaux, des opérateurs du développement économique et des entrepreneurs du territoire. La lecture croisée de ces éléments critiques a permis au comité de pilotage de la démarche de consolider une liste des dynamiques locales du territoire qui font opportunité ou frein pour le développement des activités économiques.

Tout au long de la démarche, des projets ont été évoqués ou souhaités, par les élus ou pas les entrepreneurs. La mise en perspective des caractéristiques du territoire avec ces projets a permis aux élus de faire ressortir les marges d'initiatives qui permettront de préparer une nouvelle politique économique.

Huit grandes orientations ont été identifiées, chacune se déclinant en plusieurs objectifs opérationnels. Ces mêmes objectifs sont déclinés en actions, détaillées dans les pages suivantes.

Axe stratégique 1 : Construire une politique d'accueil offensive

Axe stratégique 2 : Organiser la gouvernance économique locale et favoriser les démarches collaboratives entre acteurs économiques et acteurs publics

Axe stratégique 3 : Positionner le territoire de façon offensive et lisible économiquement au cœur du « Grand Est »

Axe stratégique 4 : Piloter un projet de territoire pour des pratiques de tourisme et d'excursionnisme, et pour des loisirs de proximité

Axe stratégique 5 : Améliorer l'attractivité des espaces à vocation économique

Axe stratégique 6 : Reconquérir la consommation locale

Axe stratégique 7 : Accompagner l'exploitation du potentiel agricole et sylvicole

Axe stratégique 8 : Développer les mutualisations

AXE STRATÉGIQUE 1 : CONSTRUIRE UNE POLITIQUE D'ACCUEIL OFFENSIVE

Action 1 :

Construire un tableau de bord : immobilier d'entreprise, foncier, transmission d'activité, commerce et artisans, ...

Dresser un inventaire de l'offre en locaux et en foncier

Activités vacantes, locaux industriels, artisanats, bureaux, etc...

Indicateurs : situation géographique, vocation (artisanat, commerce, industrie, logistique,...), surface : (< 500m² - 500 à 1000 m², > 1000 m²), disponibilité (immédiate, - 3 mois, + 3 mois), état, prix (location ou m²), propriétaire

Créer une carte d'identité des zones d'activités du SCoT

Maître d'ouvrage, surface disponible, viabilisation, vocation (artisanat, commerce, industrie, logistique,...), modalités de gestion : (situation juridique de la ZA dans les PLU, taxe), accessibilité (desserte routière, gare et aéroport les plus proches, desserte en TC), gestion des déchets, ...

Construire une bourse aux locaux détaillée (ZA, vacants, centres-bourgs abandonnés...) en lien avec les professionnels (agences privées, notaires, ...)

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Pays

→ *Partenaires associés* : Communautés de communes (CC), communes, professionnels de l'immobilier

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail Pays

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte (à partir de septembre 2016)

<p>Action 2 : Faciliter l'accès au foncier</p>	<p>Mettre en place une planification flexible de l'offre Définir des emplacements réservés (PLU/PLUi), prévoir des parcelles mobilisables pour accompagner la croissance des entreprises implantées et le stockage, mobiliser davantage le Droit de Prémption Urbain</p> <p>Développer une politique fiscale et locale cohérente et attractive</p> <p>Penser le développement de cette offre en fonction de la demande Réorganiser les sites, les restructurer, les redimensionner, les étendre, en créer de nouveaux, les réhabiliter</p> <p>Faciliter l'accès aux financements Rencontrer les banques locales et autres leviers financiers existants aujourd'hui (Région, EUROPE, LEADER, organismes participatifs, crowdfunding (financement citoyen), Alsabail...)</p>
<p>Mise en œuvre de l'action</p>	<p>→ <i>Pilotage</i> : CC/Communes (compétence urbanisme)</p> <p>→ <i>Partenaires associés</i> : SCoT et Pays, élus chargés du développement économique, partenaires financiers</p> <p>→ <i>Dépenses prévisionnelles</i> : temps de travail Communes, temps de travail Pays au besoin</p> <p>→ <i>Calendrier envisageable</i> : Priorité forte</p>
<p>Action 3 : Créer une offre immobilière innovante en lien avec les formations locales ou les activités de niches et l'évolution numérique de l'économie</p>	<p>Faire émerger de nouvelles structures du type pépinière / hôtel d'entreprise / centrées sur les disciplines enseignées dans les collèges/lycées locaux/missions locales, etc</p> <p>Développer des espaces innovants : co-working, e-learning (formations à suivre par internet), fab lab (réunions de citoyens souhaitant innover en créant des pièces artisanales)...</p>
<p>Mise en œuvre de l'action</p>	<p>→ <i>Pilotage</i> : Communautés de communes (compétence développement économique)</p> <p>→ <i>Partenaires associés</i> : Pays pour les liens avec les partenaires supra-locaux (mission locale, pôle emploi...)</p> <p>→ <i>Dépenses prévisionnelles</i> : temps de travail agent de développement économique CC, études de faisabilités, travaux d'investissement et aménagement</p> <p>→ <i>Calendrier envisageable</i> : Priorité moyenne</p>

Action 4 :

Identifier et préserver l'espace agricole et les ressources

Recenser les terrains agricoles disponibles de manière provisoire et permanente et proposer des projets agricoles sur ces terrains : **location à de jeunes agriculteurs, ferme pédagogique, couveuse...**

Réserver ou acquérir du foncier (préemption, zones spécifiques dans les PLU et PLUi) et valoriser les parcelles en friches pour le développement de l'activité agricole

Initier une étude sur le potentiel de développement agricole du territoire, notamment des circuits courts (cofinancement LEADER envisageable)

Maintenir les postes d'animateur GERPLAN pour assurer un suivi de la gestion des espaces agricoles et environnementaux et être relais auprès des porteurs de projets

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Communautés de communes (GERPLAN), communes (compétence urbanisme), Pays

→ *Partenaires associés* : SCoT, Chambre d'Agriculture

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail agent GERPLAN, étude (Pays)

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

<p>Action 5 : Proposer un package clés en main favorisant les projets</p>	<p>Créer une cellule d'accueil qui aura pour fonction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordonner l'ensemble des interventions des acteurs concernés par l'accueil d'actifs ou d'entreprises (collectivités, consulaires, agence de développement) • apporter une réponse globale à l'ensemble des démarches de création /reprise d'une entreprise et assurer auprès d'eux la promotion du territoire • avoir un suivi de la santé des entreprises • gérer les stocks des entreprises à céder • mettre en place un service d'accompagnement à destination des entreprises pendant et après la phase de création en s'appuyant sur un réseau d'experts qui sont prêts à répondre à toute question « pratique » du chef d'entreprise • accompagner la reprise d'activité et la fermeture des entreprises (cas particulier de la centrale nucléaire) • regrouper les différents appels à projets, formulaires et dossiers à compléter <p>Assurer un accueil physique et téléphonique à destination de l'ensemble des créateurs d'entreprises Connaître les flux de création et de disparition d'entreprises par secteur d'activités Avoir des élus référents par commune (en fonction des caractéristiques de la commune) Aménager un espace de travail partagé pour les entrepreneurs et le travail à distance</p>
<p>Mise en œuvre de l'action</p>	<p>→ <i>Pilotage</i> : Pays</p> <p>→ <i>Partenaires associés</i> : Communautés de communes</p> <p>→ <i>Dépenses prévisionnelles</i> : temps de travail agent Pays (ressources humaines non disponibles actuellement), temps de travail agent développement économique CC</p> <p>→ <i>Calendrier envisageable</i> : Priorité forte</p>
<p>Action 6 : Faciliter les mobilités des chefs d'entreprises et de leurs salariés (lien avec le schéma de mobilité du SCoT)</p>	<p>Construire un plan de mobilité recensant tous types de moyens de transports (TAD, taxis, car, vélo, train et services nouveaux complémentaires)</p>
<p>Mise en œuvre de l'action</p>	<p>→ <i>Pilotage</i> : Pays</p> <p>→ <i>Voir plan de mobilité</i></p>

AXE STRATÉGIQUE 2 : ORGANISER LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE LOCALE ET FAVORISER LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ENTRE ACTEURS ÉCONOMIQUES ET ACTEURS PUBLICS

Action 7 :

Anticiper les besoins des entreprises et favoriser les liens entre celles-ci, les jeunes et les demandeurs d'emplois

Impulser une action régulière de promotion pour faire découvrir les activités, savoirs faire locaux et compétences des entreprises de façon concrète et associer les entreprises, l'éducation nationale ainsi que les parents d'élèves

Viser en priorité les lycéens qui sont rapidement confrontés aux choix d'orientation en leur montrant les potentialités professionnelles proposées par le territoire

Mobiliser, les entreprises, l'éducation nationale, les Centre d'Information et d'Orientation, la Mission Locale et Pôle Emploi

Organiser à l'échelle du territoire des circuits de découverte d'entreprises (éduc'tour) pour les lycéens à partir des grandes thématiques illustrant notre économie : agro-alimentaire, agriculture, énergie, tourisme, santé, industrie,...

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Pays

→ *Partenaires associés* : CC, Etablissements scolaires, entreprises du territoire, CIO, Mission locale, Pôle Emploi

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail Pays (ressources humaines non disponibles actuellement), prestation outils de communication et sensibilisation

→ *Calendrier envisageable* : Priorité faible

Action 8 : Renforcer l'appartenance au territoire	Soutenir la vie associative locale (financièrement) Réaliser des manifestations avec la participation de la population locale
Mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➔ <i>Pilotage</i> : Elus des Communes, Elus des Communautés de communes ➔ <i>Partenaires associés</i> : associations, Pays ➔ <i>Dépenses prévisionnelles</i> : temps politiques, subventions aux porteurs de projet, temps de travail Pays (demandes de subventions programme LEADER) ➔ <i>Calendrier envisageable</i> : Priorité forte
Action 9 : Soutenir les actions collectives de promotion/animation des commerçants et artisans	Conforter les opérations collectives «type» Salon de l'artisanat et des métiers Coordonner des campagnes de promotion, animation et communication conjointement avec la CCI et la CMA, en encourageant la structuration d'associations de commerçants et le soutien à leurs actions collectives Soutien logistique et financier des associations collectives de commerçants Appui à l'animation
Mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➔ <i>Pilotage</i> : Pays, Communautés de communes ➔ <i>Partenaires associés</i> : organismes consulaires ➔ <i>Dépenses prévisionnelles</i> : temps de travail agent de développement économique, temps de travail agent Pays, frais d'organisation d'évènements, frais de communications ➔ <i>Calendrier envisageable</i> : Priorité forte, en continu

Action 10 :

Impliquer les partenaires locaux dans les projets

Siéger dans les réseaux et associations locales pour faire remonter les idées et les prendre en compte/formaliser dans les politiques locales

Inviter des représentants du conseil de développement (citoyens, associations, entreprises, artisans, prestataires touristiques, ...) dans les comités de pilotage des projets

Coordonner des cellules techniques de professionnels pour le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets comprenant par exemple : élus susceptibles d'être les interlocuteurs privilégiés et réguliers des entreprises, techniciens capable de répondre à des appels à projets dans le domaine économique, une ou plusieurs entreprises témoins ou leader

Solliciter les habitants « ambassadeurs » pour promouvoir le territoire (auprès des touristiques, des nouveaux résidents)

Mettre en place un parrainage avec des entreprises locales lors de l'installation de nouvelles structures

Développer des clubs des entreprises pour favoriser les échanges et mettre en lumière les besoins communs

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Elus des communes, Communautés de communes

→ *Partenaires associés* : organismes consulaires, Pays

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps politiques, temps de travail agent de développement économique

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte, en continu

Action 11 :

Renforcer les partenariats avec les chambres consulaires et autres acteurs économiques supra-locaux en apportant un service de proximité sur le territoire

Renforcer les échanges avec les chambres consulaires et autres acteurs économiques avec la définition d'actions

Co-organiser des journées de permanence sur le territoire avec les chambres consulaires : mise à disposition gratuite d'informations (fichier d'entreprises, conférences, résultats d'études et observatoires),

Mettre en œuvre des actions de promotion du territoire par le biais des chambres consulaires et des agences de développement économique

Recenser les demandes de reprises d'activité et de cession effectuées auprès des communes et communautés de communes (y compris domaine agricole) et **les transmettre aux chambres consulaires**

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Pays

→ *Partenaires associés* : organismes consulaires, associations d'aide aux créateurs d'entreprises, Communautés de communes, Communes

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail agent Pays (ressources humaines non disponibles actuellement), frais d'organisation de conférences, frais de communication

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte, en continu

AXE STRATÉGIQUE 3 : POSITIONNER LE TERRITOIRE DE FAÇON OFFENSIVE ET LISIBLE ÉCONOMIQUEMENT AU CŒUR DU «GRAND EST »

Action 12 : Définir un plan et des moyens de promotion et de marketing économique territorial	Avoir recours à un cabinet conseil en marketing et communication territoriale afin d'établir un plan de communication économique, pour se doter d'outils adaptés, ainsi que d'actions économiques organisées et attractives
Mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none">➔ <i>Pilotage</i> : Pays➔ <i>Dépenses prévisionnelles</i> : temps de travail agent Pays, frais d'étude, frais de conception/diffusion outils de communication/marketing➔ <i>Calendrier envisageable</i> : Priorité forte

Action 13 :

Développer et optimiser un portail interactif d'informations et d'accompagnement des acteurs économiques

Structurer et développer une plateforme numérique de ressources, d'informations et d'accueil économique du territoire. Cette dernière devra être dynamique, actualisée et interactive et contiendra :

- la visualisation du territoire et de ses atouts (cadre de vie, infrastructures de communication, principaux équipements,...)
- la présentation de l'histoire économique du territoire, de ses filières traditionnelles encore actives (nucléaire, agriculture, santé,...) à ses nouveaux secteurs de pointe (soja, méthanisation, œnotourisme, tissu à mémoire de forme, efficacité énergétique)
- **des exemples et des témoignages d'entreprises reconnues et innovantes**
- le suivi des ZAE (cf. action 1)
- le descriptif interactif, en fonction du public identifié, des capacités d'accueil économiques, d'accompagnement des entrepreneurs, de prise en compte des besoins (démarches administratives, dossiers de subventions, appel à projets et dispositifs de soutien, ingénierie administrative possible, centres de formations mobilisables, partenaires financiers existants)
- l'ensemble des dispositifs d'aides à la création d'entreprises/porteurs de projets
- les liens vers les organismes ressources partenaires et interlocuteurs identifiés
- **l'actualité des politiques des élus du territoire en matière de développement économique et de grands projets**

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Pays

→ *Partenaires associés* : toute structure en lien avec le développement économique

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail agent Pays pour récolter les données et assurer les mises à jour du site (ressources humaines non disponibles actuellement), prestation pour la réalisation du site

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

Action 14 :

Formalisation d'un guide d'accueil à destination des nouvelles entreprises et de leurs salariés et de leurs familles

Disposer d'un livret d'accueil aux nouveaux arrivants et à leur famille détaillant :

- les services publics ou relais présents leur facilitant certaines démarches administratives
- les services pouvant aider à l'implantation (aide à la recherche de logement, recherche d'emploi...)
- les principaux commerces
- les établissements scolaires et structures de garde d'enfants
- les principales activités culturelles et sportives...

Mise en place d'une « cellule d'accueil » commune au territoire, animée par un permanent et appuyée par les services des intercommunalités afin de mettre en œuvre et suivre la démarche d'élaboration du livret d'accueil

Accompagner l'installation des familles des salariés :

- l'aide au conjoint dans sa recherche d'emploi
- l'inscription des enfants dans la scolarité
- l'offre de logements, etc...

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Pays

→ *Partenaires associés* : toute structure en lien avec le développement économique, Commission économie du Conseil de Développement

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail agent Pays (animation du Conseil de développement : en place), temps de travail Pays « cellule d'accueil » (ressources humaines non disponibles actuellement)

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

AXE STRATÉGIQUE 4 : PILOTER UN PROJET DE TERRITOIRE POUR DES PRATIQUES DE TOURISME ET D'EXCURSIONNISME, ET POUR DES LOISIRS DE PROXIMITÉ (LES HABITANTS SONT EUX-MÊMES CONSOMMATEURS ET BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS)

Action 15 :

Susciter et accompagner les initiatives des acteurs touristiques publics et privés dans leurs stratégies et projets

A travers les outils de planification :

- la gestion du foncier, pour l'hébergement touristique : utilisation d'un zonage précisant les caractéristiques de l'hébergement, ses possibilités d'évolution (prescriptions paysagères, vocation du bâti...), l'ouverture de zones à urbaniser dédiées
- la création ou la rénovation d'infrastructures (équipements muséaux, récréatifs...)
- le développement d'itinéraires de circulations douces, etc

En améliorant la qualité des équipements gérés par les collectivités :

La qualité de la chaîne de prestations touristiques dépend non seulement de l'action de la collectivité dans le domaine strict du tourisme, mais aussi d'autres domaines, comme par exemple, la voirie, l'entretien des espaces communaux, l'assainissement, la gestion des déchets, des espaces verts, l'entretien des toilettes publiques, la politique culturelle, la vie associative, la préservation du patrimoine...

En renforçant la concertation avec le secteur privé du tourisme :

- connaître les prestataires privés de son territoire, les enjeux et problématiques de la vie des entreprises dans leur diversité (hébergements, restaurants, organisateurs d'événements ou d'excursions, loueurs de vélos...)
- rencontrer les entreprises dont l'activité principale est l'hébergement touristiques et les inciter à créer de nouveaux produits

En allouant les ressources au projet touristique du territoire :

- des ressources nécessaires au fonctionnement des outils ou supports de la politique touristique du territoire (dotation ou subvention de fonctionnement de l'office de tourisme, du Pays touristique...)
- des politiques d'investissement de la commune ou de l'intercommunalité (politiques d'aménagement et d'infrastructures, requalification d'un site, création d'espaces,...)
- des moyens de suivre leur bonne utilisation et d'être présent, non pas sur le volet opérationnel (confié à l'Office de tourisme, aux services de la mairie ou de l'intercommunalité, au Pays touristique...) mais dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du projet communal ou communautaire

Mise en œuvre de l'action

➔ *Pilotage* : Communes (compétence urbanisme), Communautés de communes, Office de tourisme

➔ *Partenaires associés* : ADT, AAA, Pays, prestataires touristiques

➔ *Dépenses prévisionnelles* : temps politiques, temps de travail agent de l'OT, temps de travail agent communal et intercommunal (entretien), travaux et aménagements de sites

➔ *Calendrier envisageable* : Priorité moyenne

Action 16 :

Renforcer et développer les équipements de signalisation

Identifier les sites non valorisés (patrimoine naturel, historique et bâti, musée, centre de loisirs) et **définir les solutions souhaitées** (information au bord d'autoroutes, panneaux de signalisation, micro-signalétiques vers/sur les itinéraires cyclables), soumettre des propositions

Valoriser les sites par des supports cartographiques. Ces derniers devront être diffusés sur l'ensemble du territoire.

Introduire la dimension numérique de l'information (application smartphone par ex)

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Office de tourisme

→ *Partenaires associés* : ADT, AAA, Pays, prestataires touristiques, SCoT, CC, Communes

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail agent de l'OT, prestation cartographique/SIG, frais de développement et mise en œuvre outils de communication (TIC)

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

Action 17 :

Renforcer l'attractivité touristique par les relations partenariales

Mise en œuvre de l'action

Utiliser les outils de communication existants comme les Offices de Tourisme (convention avec l'OT de Guebwiller)

Déterminer de nouvelles échelles territoriales de coopération touristiques en privilégiant une ou plusieurs intercommunalités : **informer les visiteurs des attraits et activités à leur disposition autour de leur territoire**

Profiter de l'attractivité touristique de produits phares pour élaborer des produits packagés visant à découvrir intimement le territoire (train gourmand du vignoble, Route des vins, Eguisheim « Village préféré des français » 2013, anneau du Rhin, ...)

Séduire en multipliant les échanges avec les personnes ou les organismes, résidents ou non sur le territoire, susceptibles de présenter le territoire de façon positive. A l'ère du numérique le relais d'opinion (experts, journaliste, amis,...) tient une place croissante dans les modes d'information et de consommation

Augmenter la « communication citoyenne» pour mettre en avant les projets structurants du territoire avec le milieu associatif, mais aussi avec les habitants. Les habitants sont en général fiers de leur territoire, et de leurs atouts patrimoniaux et doivent trouver leur place dans le projet touristique. Ils sont garants de la qualité d'accueil que le visiteur pourra apprécier lors de son séjour

Poursuivre le développement des partenariats dans le cadre de la carte ambassadeur

→ *Pilotage* : Pays, Office de tourisme

→ *Partenaires associés* : Communes, CC, prestataires touristiques, grand public, organisme consulaires

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de participation aux réseaux

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

→ *Liens avec d'autres actions* : n°8, n°10

AXE STRATÉGIQUE 5 : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES ESPACES À VOCATION ÉCONOMIQUE

Action 18 :

Définir un plan de qualité des espaces économiques

Mettre en place une charte graphique et une cohérence dans la signalétique (par communauté de communes ou à une échelle plus large)

Mettre en évidence l'accueil et l'attractivité des zones d'activités : services aux entreprises et au personnel (services mutualisés, parkings mutualisés, restauration collective, crèche, ...).

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Communautés de communes

→ *Partenaires associés* : Communes, SCoT, Pays

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail agent développement économique, prestation pour la réalisation d'une charte graphique, frais d'équipement et d'aménagement des zones d'activités

→ *Calendrier envisageable* : Priorité moyenne

Action 19 :

Améliorer l'intégration paysagère et l'aménagement des zones d'activités afin de les mettre en valeur et d'améliorer leur attractivité, dans les documents de planification

Développer une meilleure prise en compte de l'environnement et du paysage dans la conception des zones d'activités, notamment dans les documents de planification : gestion des déchets (collecte, recyclage, ...), gestion des eaux pluviales, gestion des milieux naturels et impacts environnementaux, intégration urbaine avec le site environnant, entretien et valorisation des espaces extérieurs.

Mise en œuvre de l'action

- ➔ *Pilotage* : Communautés de communes
- ➔ *Partenaires associés* : Communes, SCoT, Pays
- ➔ *Dépenses prévisionnelles* : temps politiques, temps de travail agent en charge du suivi des zones
- ➔ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

AXE STRATÉGIQUE 6 : RECONQUÉRIR LA CONSOMMATION LOCALE

Action 20 :

Développer les circuits courts à destination du grand public

Inciter les habitants et actifs à utiliser et consommer les productions locales : artisanat, industrie, services, activités, alimentaires et ainsi relocaliser l'économie sur le territoire. Maintenir voire développer les activités spécifiques du territoire et créer de nouveaux débouchés rémunérateurs

- contacter les producteurs locaux pour constituer une base de données
- mettre à disposition/location de locaux pour la création d'un magasin paysan
- apporter une aide logistique pour l'organisation d'évènements ponctuels de promotion des savoir-faire et produits locaux (garniture, personnel, énergie, ...)
- élaborer et mettre à jour des outils de promotion les producteurs du territoire
- soutenir financièrement les projets via des subventions (mobilisation d'une enveloppe pour cofinancer les projets LEADER, investissement dans du matériel à usage collectif...)

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Communautés de communes (GERPLAN)

→ *Partenaires associés* : Communes, Pays, partenaires privés

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail animateur GERPLAN, frais de conception/réalisation d'outils de communication, frais d'organisation de réception, frais d'équipements de locaux

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

Action 21 :

Positionner les collectivités comme partenaires des entreprises locales

Marquer une préférence pour la consommation et l'utilisation de ressources locales dans les collectivités du territoire :

- définir une clause dans les marchés publics marquant la volonté de limiter la part d'énergie liée aux transports et la transformation des produits, ou à leur distribution (valoriser l'utilisation et la consommation de matériaux et produits de proximité)
- établir un partenariat pour l'approvisionnement en produits locaux des restaurants collectifs avec l'aide de la chambre d'agriculture
- organiser des événements et expérimentations avec les établissements publics pour une meilleure prise en compte des produits locaux dans les cantines

Mise en œuvre de l'action

- ➔ *Pilotage* : Toutes les structures publiques
- ➔ *Partenaires associés* : producteurs et prestataires de services locaux
- ➔ *Dépenses prévisionnelles* : choix politiques
- ➔ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

Action 22 :

Fidéliser les consommateurs locaux

Fidéliser les habitants et actifs consommant les produits, activités et services locaux, sur le modèle de la carte ambassadeur proposée par l'Office de Tourisme de Guebwiller et des Pays du Florival

- créer une carte de fidélité locale
- adapter les formes commerciales aux caractéristiques, opportunités et contraintes des navetteurs pour « récupérer » l'évasion commerciale : distribution de paniers dans les gares, points de vente éphémères et/ou flexibles, création de sites d'achat par internet et livraisons dans des points facilement accessibles

Mise en œuvre de l'action

➔ *Pilotage* : Communes, Communautés de communes

➔ *Partenaires associés* : Pays, associations de commerçants, commerçants, prestataires de services, artisans, organisme consulaires

➔ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail agent de développement

➔ *Calendrier envisageable* : Priorité moyenne

Action 23 :

Encourager le développement d'activités locales

Utiliser le programme LEADER pour soutenir des initiatives, notamment privées, valorisant le potentiel rural du territoire :

- adapter l'attribution des aides publiques à des priorités locales ciblées dans le programme LEADER,
- établir des critères favorables à l'utilisation de matériaux/produits locaux lors de l'attribution de subvention aux porteurs de projet

Mise en œuvre de l'action

➔ *Pilotage* : Pays

➔ *Partenaires associés* : Communes, Communautés de communes

➔ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail animateur LEADER (en place), choix politiques pour le soutien financier de projets privés

➔ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

AXE STRATÉGIQUE 7 : ACCOMPAGNER L'EXPLOITATION DU POTENTIEL AGRICOLE ET SYLVICOLE

Action 24 :

Développer les filières agricoles à haute valeur ajoutée

Objectifs : maintenir les filières agricoles existantes et augmenter leur compétitivité. Permettre aux exploitants agricoles de se positionner sur de nouveaux marchés rémunérateurs. Approvisionner en local les industries du territoire.

Relayer les actions de la chambre d'agriculture en organisant des évènements de sensibilisation aux nouvelles cultures (chanvre, lin, soja, ...) : réunion d'information, témoignages d'expériences sur d'autres territoires, présentation de la valeur ajoutée de la culture (rotation des cultures facilitée, résistance aux parasites donc limitation de l'usage de pesticides, rendements, débouchés de proximité ...), confection d'un guide pratique

Proposer un soutien financier et technique aux agriculteurs développant de nouvelles filières (soja, lin, chanvre, tournesol semence...)

Subventionner la mise en place de pépinières « agricoles et fermières »

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Communautés de communes (GERPLAN), Pays

→ *Partenaires associés* : Chambre d'Agriculture, Alsace Terre textile, entreprises locales, agriculteurs, Terres de Liens

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail animateur GERPLAN, temps de travail animateur LEADER (en place)

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

Action 25 :

Développer les projets liés à la préservation des ressources et aux énergies renouvelables

Objectifs : soutenir les filières locales en développant des projets partenariaux. Faire des économies d'énergies au sein des collectivités et en faire bénéficier le contribuable.

Développer des partenariats avec les agriculteurs pour initier les projets de méthanisation et la gestion des déchets organiques

Installer des chaudières biomasses dans les bâtiments publics (écoles, bibliothèques...)

Identifier les espaces boisés, leur potentiel et les propriétaires

Mener des réflexions avec les gestionnaires de forêts pour développer la filière « bois énergie »

Intégrer le bois dans les projets constructifs et énergétiques des collectivités : référencer tous les projets de construction neuve ou réhabilitation, rédiger un appel d'offre en précisant une clause « bois local »

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Commune, communautés de communes

→ *Partenaires associés* : structures publiques, propriétaires et gestionnaires forestiers, agriculteurs

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail animateur Plan Climat (en place), prestation « Conseil en Energie Partagée »

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

AXE STRATÉGIQUE 8 : DÉVELOPPER LES MUTUALISATIONS

Action 26:

Développer les mutualisations entre collectivités pour augmenter le rayonnement de l'action/ pour avoir une vision stratégique

Mutualiser du personnel pour l'animation économique à l'échelle du territoire : guichet unique pour l'accompagnement de porteurs de projets, coordination d'un réseau de professionnel et établissement de partenariats, mise à jour des bases de données, sensibilisation et communication...

Mutualiser un service : adhésion de l'ensemble des collectivités à un office de tourisme de pôle

Mutualiser une compétence : transférer la compétence conseil de développement au Pays RVGB

Regrouper les commandes : achat de fournitures, voirie, assurances, études, déploiement du très haut débit
Faire du Pays /SCoT RVGB le relais local auprès de la région et de l'Etat en l'informant des projets à venir dans les communes et communautés. Le Pays/SCoT RVGB pourra ainsi participer à la recherche de cofinancements publics et veiller à la cohérence du développement du territoire (SCoT) de par leur vision stratégique

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Pays

→ *Partenaires associés* : structures publiques

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail Pays (ressources humaines non disponibles actuellement), choix politiques communaux/intercommunaux

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

Action 27 :

Mettre en relation les entreprises pour accroître leur compétitivité

Objectifs : **créer des liens et collaborations entre les entreprises** pour réduire les coûts d'investissement et les charges fixes de fonctionnement, développer de nouvelles compétences, avoir accès à des activités nécessitant un matériel coûteux, améliorer les performances des entreprises et leur compétitivité

Animer un club d'entreprises du type CERG, à l'échelle du territoire : proposer des réunions périodiques, organiser des réunions débats sur des thématiques variées selon les besoins

Initier une étude (écologie industrielle) sur la gestion des flux échangeables entre les entreprises d'une même zone d'activité, d'une même filière, d'un même territoire: matériaux, personnels, compétences

En s'appuyant sur le diagnostic et les recommandations de l'étude des flux :

Développer des procédés permettant : de réduire l'impact des entreprises sur l'environnement, d'assurer une gestion optimale de leurs ressources, d'augmenter leur compétitivité

Mettre en place une plateforme collaborative : matériel, données, moyens de transports, services

Mise en œuvre de l'action

→ *Pilotage* : Pays

→ *Partenaires associés* : Communes, Communautés de communes, entreprises locales

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de travail Pays (ressources non disponibles actuellement), étude « écologie industrielle », prestation de conception/mise en place d'une plateforme collaborative

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

Action 28 :

Créer du lien avec les territoires voisins

Renforcer la coopération avec les territoires voisins : communautés de communes voisines, agglomérations de Mulhouse, de Colmar, Allemagne) et positionner le territoire RVGB comme un partenaire et non un concurrent

Lancer des réflexions pour la recherche de complémentarités et d'articulation entre espace urbain et rural, plaine et montagne, France et Allemagne (tourisme, agriculture, mobilité, emploi)

Mise en œuvre de l'action

→ *Coordination* : Pays

→ *Partenaires concernés* : Communes, Communautés de communes, territoires voisins, organismes consulaires

→ *Dépenses prévisionnelles* : temps de participation aux réseaux

→ *Calendrier envisageable* : Priorité forte

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES ACTIONS

Action PAYS

Axe	Action	Intitulé de l'action	Portage	Dépenses	Echéancier	Lien autres actions
1	1	Construire un tableau de bord	Pays	ETP Pays (dispo en sept 2016)	Priorité forte	5/13/14
1	5	Package clé en main favorisant les projets	Pays	ETP Pays (non dispo) ETP CC éco Frais évènement Prestation communication	Priorité forte	1/13
1	6	Faciliter les mobilités des chefs d'entreprises	Pays	Voir plan de mobilité	-	-
2	7	Anticiper les besoins des entreprises	Pays	ETP Pays (non dispo) Prestation communication	Priorité faible	-
2	9	Soutenir les actions des commerçants	Pays/CC	ETP Pays (non dispo) ETP CC éco Frais évènement Prestation communication	Priorité forte	-
2	11	Renforcer les partenariats avec les consulaires	Pays	ETP Pays (non dispo) Frais conférence Communication	Priorité forte	-
3	12	Promotion et marketing territorial	Pays	ETP Pays Etude marketing Prestation communication	Priorité forte	-

3	13	Portail interactif pour l'accompagnement des porteurs de projet	Pays	ETP Pays (non dispo) Prestation informatique	Priorité forte	1/5/14
3	14	Guide d'accueil des entreprises	Pays	ETP Conseil Dev (dispo) ETP Pays anim (non dispo)	Priorité forte	1/5/13
6	23	Encourager le développement d'activités	Pays	ETP Pays LEADER (dispo) Choix politiques	Priorité forte	-
8	26	Mutualisations entre collectivités	Pays	ETP Pays (non dispo) Choix politiques	Priorité forte	-
8	27	Mettre en relation les entreprises	Pays	ETP Pays (non dispo) Etude "écologie industrielle" Prestation informatique	Priorité forte	-
8	28	Créer du lien avec les territoires voisins	Pays	ETP réseau (dispo)	Priorité forte	-
4	17	Renforcer l'attractivité touristique	Pays/OT	ETP Pays (dispo) ETP Office Tourisme	Priorité forte	8/10

Action Communautés de communes

Axe	Action	Intitulé de l'action	Portage	Dépenses	Echéancier	Lien autres actions
1	2	Faciliter l'accès au foncier pour les entreprises	CC/commune	ETP commune ETP Pays (dispo au besoin)	Priorité forte	4/15
1	3	Créer une offre immobilière innovante	CC	ETP CC éco Etude de faisabilité Travaux et aménagements	Priorité moyenne	-
1	4	Identifier et préserver l'espace agricole	CC	ETP CC éco étude potentiel agricole(Pays)	Priorité forte	2/15
5	18	Définir un plan de qualité des espaces économiques	CC	ETP CC éco Etude charte Equipement et aménagement	Priorité faible	-
5	19	Améliorer l'intégration paysagère des zones	CC	Temps élu ETP CC éco	Priorité faible	-
6	20	Développer les circuits courts	CC	ETP CC GERPLAN Prestation communication Frais évènement Aménagement locaux	Priorité forte	-
7	24	Développer les filières agricoles	CC	ETP CC GERPLAN ETP Pays LEADER (dispo)	Priorité forte	-
7	25	Développer des projets de préservation des ressources	CC/Communes	ETP Pays Plan climat (dispo) Prestation conseil énergie	Priorité forte	-

Autres actions

Axe	Action	Intitulé de l'action	Portage	Dépenses	Echéancier	Lien autres actions
6	22	Fidéliser les consommateurs locaux	Commune	ETP commune/CC	Priorité moyenne	-
4	15	Accompagner les acteurs touristiques	Commune/ Elus/OT	Temps élus ETP Office Tourisme ETP communal travaux et aménagements	Priorité moyenne	2/4
2	8	Renforcer l'appartenance au territoire	Elus	Temps élu Subventions aux porteurs ETP Pays (dispo)	Priorité forte	10/17
2	10	Impliquer les partenaires dans les projets	Elus	Temps élu ETP CC éco	Priorité forte	8/17
4	16	Développer les équipements et signalisations	OT	ETP Office Tourisme Prestation cartographique Prestation communication	Priorité forte	-
6	21	Collectivités partenaires des entreprises locales	Tous	Temps politiques	Priorité forte	-